



LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

PLÉNIÈRES des 22 & 23 septembre et 6 octobre 2021

Le travail est au centre de l'actualité. La crise a éclairé et accentué toutes les contradictions du capitalisme et des politiques conduites depuis plus de 20 ans en son nom : aggravation des inégalités, jeunesse massivement précarisée, métiers « essentiels » en tension extrême comme à l'hôpital et dans tout le secteur du médico-social, progression de l'épuisement et de la perte de sens au travail, affaiblissement industriel du pays, services et agents publics dévalorisés, ...

Les salarié-e-s aspirent à être reconnu-e-s dans leur travail, à y trouver du sens et des conditions dignes. C'est ce que montrent de nombreuses études, travaux de recherche, mais aussi le « turn-over » et les difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs. Les tentatives honteuses d'instrumentaliser l'immigration pour diviser le monde du travail n'y font rien : les salaires, le pouvoir

d'achat, le sens et les conditions de travail s'imposent comme les préoccupations essentielles des français-es.

Dans ce contexte, gouvernement et patronat tentent d'imposer leur vision de la reprise et de la relance, en commençant par la réforme honteuse de l'assurance chômage pour culpabiliser les demandeur-euse-s d'emploi.

E. Macron, dans son intervention télévisée, a même ressorti les réponses réactionnaires du passé : « travailler plus pour gagner moins », alors même que les versements de dividendes battent tous les records.

Mais dans de nombreux secteurs des luttes, des initiatives pour les salaires, les conditions de travail, des droits nouveaux voient le jour : lutte des « Labeyrie », dans l'agroalimentaire, le transport, la santé et le secteur du social, de l'animation, ...

Un champ est ouvert au syndicalisme et à la CGT pour faire grandir la dynamique de mobilisations sociales à partir du travail. Dans chaque entreprise prenons des initiatives pour

construire des revendications avec les salarié-e-s, contribuer à les mobiliser, les rassembler, les unir.

Les mandaté-e-s CGT au CESER y prennent leur part. Sur tous les dossiers, ils-elles relayent les attentes sociales, remettent la question du travail, de sa revalorisation, de son sens, de sa finalité au centre des décisions et des politiques publiques. Leurs interventions comptent dans le contenu des avis et prises de positions du CESER comme cela a été le cas pour le projet Horizéo, le CPER, ...

Ils-elles sont au service de la CGT et des mobilisations sociales. N'hésitez pas à les solliciter!



Julien Ruiz



ÉDITORIAL

aire

SOMM

PLÉNIÈRE DES 22 & 23 SEPTEMBRE 2021

RENCONTRE AVEC LA PRÉFÈTE DE NA, MME BUCCIO

Accueil des réfugié·e·s et sans abris

DÉCONCENTRATION ET ORGANISATION DE L'ÉTAT EN RÉGION

Mme la Préfète a aussi consacré une partie de son propos à faire un bilan du plan d'urgence en territoire et un point sur la réorganisation et la déconcentration des services de l'État en région.

RENOUVELLEMENT DES GIA

« Groupes Inter Assemblées »

PLÉNIÈRE DU 6 OCTOBRE 2021

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (BS) 2021

Avis

DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Avis

PLAN RÉGIONAL D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE ET DU GRAND ÂGE

Avis

CONVENTION BILATÉRALE DE PARTENARIATS ET DE PROJETS ENTRE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET LE GRAND PORT MARITIME (GPM) DE LA ROCHELLE

Avis

GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST (GPSO)

Expression



PLÉNIÈRE DES 22 & 23 SEPTEMBRE 2021

Cette séance plénière se tenait après l'élection régionale et le renouvellement de l'exécutif régional. Une première partie de la séance a été consacrée à une présentation et un échange avec A. Rousset, réélu Président de la Région et un certain nombre de Vice-présidents. Ont été abordés en particulier les orientations budgétaires, les stratégies d'investissement, les grands projets d'infrastructures comme GPSO. La CGT a rappelé lors de son intervention qu'elle était attachée à une généralisation de la logique de la RSE au travers de la mise en place d'éco-socio conditionnalités exigeantes dans la politique de développement économique. Elle a indiqué aussi être favorable à un changement de braquet en matière d'investissements utiles qui préparent l'avenir : l'éducation et la formation, la reconquête industrielle, la transition

écologique, les infrastructures ferroviaires pour decarboner massivement les transports. Sur le projet GPSO et le report modal des marchandises vers le fret ferroviaire, elle a rappelé au Président de Région que l'expérience a montré que l'infrastructure ne suffisait pas et qu'il était surtout urgent de stopper la concurrence déloyale du transport de marchandises routier en internalisant ses coûts réels, et en reconstituant les moyens d'un service grand public ferroviaire.

L'autre partie était consacrée à une rencontre avec la Préfète de Nouvelle-Aquitaine sur le sujet de l'accueil des réfugié-e-s et sans-abris, ainsi qu'à l'organisation et la déconcentration des services de l'État en région.

RENCONTRE AVEC LA PRÉFÈTE DE NA, MME BUCCIO

Accueil de réfugié-e-s et sans abris

Cette rencontre faisait suite à l'interpellation de la Préfète par le CESER. Celui-ci s'était fait l'écho de l'indignation de sa gestion et sa politique à l'égard des personnes réfugiées et sans-abris à Bordeaux, notamment avec l'expulsion des squats. La Commission « Citoyenneté et vie associative » du CESER avait rédigé une note à l'encontre de Mme la Préfète. Plusieurs organisations ont exprimé à nouveau leur indignation face à la situation faite aux personnes réfugiées, à une logique inhumaine dans la pratique des expulsions, à l'absence de politique audacieuse pour accueillir dignement les personnes, les accompagner dans leurs parcours. La Préfète a réaffirmé sa stratégie politique fondée sur une logique de ne pas permettre « un appel d'air », et assumé sa gestion des squats, sa pratique des expulsions et ses conséquences inhumaines. La CGT dans sa déclaration a rappelé le devoir d'humanité et donc d'un accueil inconditionnel des réfugié-e-s sur le territoire. Elle a souligné la nécessité pour l'État de se donner les moyens d'un hébergement suffisant et digne. Elle a aussi particulièrement insisté sur la nécessité de desserrer les contraintes financières et politiques pour permettre la régularisation des travailleur-euse-s sans papiers qui participent de la richesse de notre pays. La situation faite à de très nombreux-euses travailleur-euse-s sans papiers est inadmissible.

L'attitude intransigeante de la Préfète a une fois de plus choqué la délégation CGT et une grande part de l'assemblée.

[Lire la déclaration CGT](#)
[Lire la note du CESER à la préfète](#)



DÉCONCENTRATION ET ORGANISATION DE L'ÉTAT EN RÉGION

Mme la Préfète a aussi consacré une partie de son propos à faire un bilan du plan d'urgence en territoire et un point sur la réorganisation et la déconcentration des services de l'État en région.

Alors que tous les travaux du CESER ont témoigné (Ex rapport biodiversité, télétravail,...) de la dégradation de la situation et de l'affaiblissement des moyens en matière de services publics, Mme BUCCIO a, elle, dressé un tableau presque « idyllique » de la situation et du rôle de l'État. Son propos a par ailleurs été révélateur de la tendance à l'œuvre à la concentration et la recentralisation des pouvoirs dans les mains des préfets, que pourrait aggraver le projet de loi 3DS. Elle a seulement concédé, suite à l'intervention de la CGT, une « tension » sur les moyens humains dans les services publics et les services préfectoraux. Ce constat l'a même conduit à évoquer la possibilité d'abandons purs et simples de politiques publiques. La CGT l'a en effet interpellée vivement sur l'impact des politiques d'austérité qui ont conduit à une baisse des

effectifs de 38 % en préfecture et de 28 % sur les services de l'État interministériels depuis 2010, sur l'impact calamiteux sur les conditions et la perte de sens du travail que vivent les agents comme le reflète l'enquête conduite par le collectif « nos services publics ». La CGT a aussi dénoncé la forme (sans démocratie sociale) et le sens du projet stratégique de transformation de l'État qui a été présenté début septembre. Elle a proposé à Mme la Préfète de conduire une véritable évaluation sur l'impact des politiques sur les agents mais aussi sur les services rendus (accessibilité, qualité,...). La CGT a aussi revendiqué une véritable politique d'investissement dans les services publics, l'emploi public statutaire. La crise a montré qu'il y avait urgence en la matière.

RENOUVELLEMENT DES GIA

« Groupes Inter Assemblées »

Les GIA sont des « Groupes Inter Assemblées », constitués à parité d'élu-e-s du Conseil Régional et du CESER. Ils examinent les dossiers de délibération avant présentation en commission permanente du Conseil Régional. La mise en place du nouveau Conseil Régional issu des urnes a conduit à un renouvellement du nombre de GIA (ils seront 10 au total) et leur composition. Après une période d'appels à candidatures, l'assemblée du CESER a voté le renouvellement de ses membres. La CGT sera représentée dans tous les GIA.

GIA N°1 : finances – administration générale-RH
Michel VALENTIN-GARRIGUE

GIA N°2 : éducation-lycées-recherche et université
Véronique LELIBON et Marc HAVARD

GIA N°3 : formation pro-emploi-apprentissage
Cécile SAEZ-PAYENCET et Wafaa FORT

GIA N°4 : industrie-filières-numérique-attractivité
Julien RUIZ et Valérie FREMONT

GIA N°5 : économie territoriale-ESS-tourisme
Robert COLIN

GIA N°6 : développement des territoires
Gisèle BOURCIER et Pascale ROME

GIA N°7 : infrastructures- transports-fret-ports
Hervé PINEAUD

GIA N°8 : agriculture-alimentation-forêt-mer
Paul-Hervé ROUSSEAU

GIA N°9 : biodiversité-eau-transition énergétique
Bernard DESGRE

GIA N°10 : culture-vie associative-patrimoine-lutte contre les discriminations
Line GILLON

[Voir tableau composition des GIA](#)



PLÉNIÈRE DU 6 OCTOBRE 2021

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (BS) 2021

Avis

L'assemblée a examiné ce BS qui est le 1^{er} acte budgétaire après l'élection du nouveau Conseil régional. En préambule, le CESER a souhaité « faire part de son inquiétude concernant l'annonce d'une baisse de la dotation aux Régions de 50 millions d'euros prévue au projet de loi de finances pour 2022 et confirmée par le Premier Ministre Jean Castex lors de son intervention au Congrès des Régions de France à Montpellier le 30 septembre 2021. Il n'a cessé d'exprimer sa profonde inquiétude face aux baisses de dotations aux collectivités, aux régions depuis 2015». Dans ce contexte, de plus en plus contraint du fait de la politique de l'État à l'égard des collectivités, ce BS de transition concrétise des investissements dans les lycées et leur fonctionnement. Sur les formations sanitaires et sociales l'effort est sensible mais insuffisant au regard des besoins. Et surtout, il ne sera efficace que s'il est accompagné d'une revalorisation des métiers, des carrières, une amélioration des conditions de travail. La CGT a particulièrement mis l'accent sur la logique dangereuse du désengagement de l'État : sur les moyens financiers des collectivités régionales, mais aussi de ses propres compétences (par exemple le ferroviaire) qui conduit la Région à intervenir de plus en plus hors de son champ de compétences. La CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis du CESER](#)



DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Avis

Bilan de l'année 2020 et convention de partenariat avec France Compétences en 2021

Les délégations de la CGT et de la FSU ont fait une déclaration commune.

Depuis la loi dite «Pénicaud», les conséquences néfastes sont de plus en plus évidentes :

- certain-e-s jeunes peuvent être inscrit-e-s depuis 6 mois dans un CFA, sans avoir signé de contrat avec une entreprise.
- ces contrats peuvent commencer à n'importe quel moment de l'année.
- chaque lycée professionnel a été contraint par les rectorats d'ouvrir une Unité de Formation d'Apprentis (UFA) ; la plupart d'entre eux ont dû mélanger dans certaines classes les élèves et les apprentis (malgré les statuts, horaires et rythmes différents).

- de nombreuses sections de formation initiale ont fermé.
- la précarisation des CFA de petite taille et/ou ruraux (qui ne sont pour la plupart pas adossés à des branches professionnelles).

La CGT et la FSU exigent des bilans sérieux et objectifs des dépenses décidées par le Conseil Régional en faveur de l'apprentissage. Il est aussi indispensable que ces aides aux entreprises (et aux centres de formations) soient conditionnées et contrôlées. Il est urgent de mettre en place de solides formations professionnalisantes et qualifiantes dispensées dans des établissements publics et contrôlées par les pouvoirs publics. La CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis du CESER](#)

PLAN RÉGIONAL D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE ET DU GRAND ÂGE

Avis

Du fait de l'absence d'investissements à la hauteur et de fréquentes décisions inhumaines, la situation de ce secteur d'activité est calamiteuse : personnels sous-payés, perte de sens du travail, turn-over, difficultés de recrutement,... Et la situation s'aggrave encore. L'augmentation de l'espérance de vie nécessite une ambition nouvelle accompagnée de plus de moyens. La CGT soutient l'idée d'un plan d'action mais considère que pour être réellement efficace, il doit être d'une toute autre ampleur.

Pour répondre aux besoins de la population de Nouvelle-Aquitaine et des professionnels, il faut revaloriser les salaires à la hauteur de leur nécessité sociale, améliorer les conditions de travail, obtenir la création de 11 000 emplois supplémentaires et l'accès facilité à la formation continue.

En matière de qualité de vie au travail, la CGT a rappelé qu'il fallait cesser de penser que la seule réponse se situe dans l'innovation. L'essentiel est de redonner du pouvoir et des moyens aux salarié-e-s de reprendre la main sur leur travail, sa qualité, son sens et ses finalités. Nous militons pour que ce secteur d'activité soit organisé par un grand service public, intégralement financé par la branche maladie au sein de la Sécurité Sociale. La CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration CGT](#)
[Lire l'expression du CESER](#)



CONVENTION BILATÉRALE DE PARTENARIATS ET DE PROJETS ENTRE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET LE GRAND PORT MARITIME (GPM) DE LA ROCHELLE

Avis

Cette Convention bilatérale de partenariats et de projets entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Grand Port Maritime de La Rochelle s'inscrit dans le cadre du plan de relance et du CPER 2015-2020 volet mobilités.

Si la CGT a émis un avis favorable à ces investissements, notant en particulier le juste retour de l'État dans le cofinancement de projets de cette importance, elle a insisté sur le fait que cette stratégie d'investissement devra s'étendre à l'ensemble des ports de la façade Atlantique dans une approche coopérative et complémentaire, et non pas dans une logique concurrentielle.

La CGT est intervenue en séance plénière pour insister sur trois points essentiels :

- L'investissement nécessaire dans la formation mais surtout dans une meilleure reconnaissance des statuts et des métiers des salarié-e-s portuaires au sens large.

- La nécessité d'accélérer le report modal pour diminuer l'impact environnemental des transports de marchandises et s'ancrer dans une logique d'aménagement durable (respect engagements Néo-Terra).
- L'investissement de l'État doit s'inscrire dans la durée (futur volet mobilités après 2022).

Les recommandations émanant de la CGT sont bien reprises dans l'avis du CESER (Commission économie), c'est pourquoi notre groupe CGT a voté l'avis en plénière.

[Lire la déclaration CGT](#)
[Lire l'avis du CESER](#)



GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST (GPSO)

Expression

Lors de la séance plénière du 6 octobre, les membres CGT ont voté POUR l'expression du CESER NA concernant le projet ferroviaire Sud-Ouest aussi appelé LGV GPSO.

Le débat autour des transports, et singulièrement concernant le ferroviaire, s'inscrit dans celui, plus vaste, de l'aménagement du territoire. Vouloir rationaliser le réseau en ne considérant que la desserte des métropoles, fait écho au projet libéral induit par les réformes territoriales, lois MAPTAM, NOTRe et plus récemment, le projet de loi 3Ds. Ces conceptions font la part belle aux métropoles en captant la croissance financière éventuelle, au détriment du développement économique des autres territoires.

Le recul du rail s'inscrit, dès lors, dans le mouvement de désertification de nombreuses régions qui atteint les services publics de plein fouet mais aussi le tissu économique, qu'il soit agricole, industriel ou des services. La CGT s'est toujours opposée à cette vision.

Au-delà du débat binaire, (pour et contre la LGV GPSO), le CESER NA a souhaité ouvrir une réflexion sur les conditions à réunir pour qu'un tel projet profite pleinement à tous les territoires de NA.

Les trajets Bordeaux-Toulouse puis à l'horizon 2037, ceux vers Dax et l'Espagne s'inscrivent dans une liaison grande vitesse des territoires. Mais pour être utile et efficace, il devra aussi s'inscrire dans une grande ambition « d'effet réseau » avec un développement massif des investissements et des capacités pour les transports du quotidien.

Le CESER a mis l'accent sur plusieurs points de vigilance :

- L'impact sur l'environnement et le foncier. Le CESER regrette, à ce titre, la non communication du rapport d'expertise établi pour le TGV Sud Europe Atlantique. Avoir accès à ces conclusions pourra permettre une projection sur ce nouvel axe ferroviaire.
- Un financement à confirmer. Le coût total est estimé à 13 milliards d'euros et le montage financier semble s'orienter sur la création d'une société publique de financement. Le CESER restera attentif à toute dérive budgétaire ainsi qu'au « très contesté partenariat public-privé » utilisé pour la

ligne Sud Europe Atlantique et dont on connaît tous les dangers. La CGT a, sur ce point, déposé un amendement qui a été adopté indiquant que « Le CESER met en garde sur les dangers et limites d'un financement du projet par des collectivités territoriales pour une grande partie. Alors que leurs ressources sont déjà limitées. Un tel engagement au financement d'une infrastructure nationale hors champs de compétence, pourrait obérer leur capacité à financer les politiques publiques dans leurs propres domaines de compétence, à commencer par les transports du quotidien ». Pour la CGT, c'est en effet l'État qui doit financer ce type d'infrastructures de dimension nationale et européenne.

Les enjeux de ce grand projet d'infrastructures sont immenses et contradictoires. L'ensemble des pouvoirs publics et des politiques doivent conduire à decarbone massivement les transports au regard de l'urgence climatique. Il faut donc changer de modèle et développer au maximum des alternatives à la voiture et au transport de marchandises par la route. L'investissement massif dans les prochaines années dans le ferroviaire est décisif, parce qu'il est le moyen de transport le plus écologique. Cependant, la grande vitesse ne doit pas capter tous les financements au détriment des petites lignes. Elle doit, au contraire, s'accompagner d'un développement massif des lignes TER et le RER métropolitain. Le prochain volet mobilité État/Régions devra confirmer des engagements financiers forts de l'État dans ce sens.

Le transport des marchandises, biens et personnes, doit être réfléchi et construit en cohérence avec les territoires et les besoins.

Il faut donc une maîtrise publique pour développer un véritable service public de transports de voyageurs et de marchandises utilisant tous les modes de transports en complémentarité, et non en opposition.

[Lire la déclaration CGT](#)
[Lire l'expression du CESER](#)



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social
Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
communication@cgt-na.fr

Antenne de Limoges
Maison du Peuple
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges